

DEPARTEMENT
DE LA REUNION

Commune de Petite - Ile

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
DE PETITE-ILE

du 20 Avril 2021

Objet :

**Zone d'Activités
Economique (ZAE)
Verger Hémary -
Approbation
du Compte Administratif
de l'exercice 2020 (M14).**

L'an deux mille vingt et un, le vingt avril à dix-huit heures et une minute, le Conseil Municipal de la Commune de PETITE-ILE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge HOAREAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux suivants :

HOAREAU Serge, FORT Olivier, SEVERIN Mimose, MALET Ludovic, ETHEVE Nicolas, GENNEPY Clarisse, ANTOU/ROSELEN Anne-Gaëlle, MUSSARD Emmanuelle, LEBON Gino, RENGER-ARNOUX Patricia, LEBON Eric, LEBON Natacha, GRONDIN Jean-Noël, ROBERT/PAYET Anne Constance, CORRE Jean Yves, BILGER/FOLIO Corinne, PAUS Richard, PAYET Sandrine, SUZANNE Pascal, LAVERGNE Christophe, SEVERIN Magali, BENARD Didier, HOAREAU Jean Denis, VIRAMA-ERCAMA Corinne, LEVENEUR Marine, ETHEVE Patricia, SORRES Jacky, LAURET Dany.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie

Le **22 AVR. 2021**

que la convocation du Conseil avait été faite

Le 14 avril 2021

et que le nombre des membres en exercice est de 33.

ETAIENT REPRESENTES : les Conseillers Municipaux suivants :

Monsieur SEBODIER Pascal, Mesdames SOMNICA Christine, PRUGNIERES Sophia.

ETAIENT ABSENTS : les Conseillers Municipaux suivants :

Mme BENARD Rita, M. SUZANNE Jean-Hugues.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Madame Marine Leveneur** a été désignée pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a rappelé l'ordre du jour :

Affaire n° 2021/3/18

**Zone d'Activités Economique (ZAE) Verger Hémary -
Approbation
du Compte Administratif de l'exercice 2020 (M14).**



Dans la présente séance, l'Assemblée s'est prononcée sur le Compte de Gestion 2020 de la Zone d'Activités Economique Verger Hémery.

Il convient désormais d'examiner le Compte Administratif 2020 de ce même budget et de se prononcer sur son exécution définitive ainsi que sur les résultats comptables qui s'y dégagent.

Il est indiqué qu'en application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte Administratif du Maire est débattu, **le Conseil Municipal doit préalablement élire un Président de séance**. Le Maire peut assister à la discussion mais il **doit se retirer au moment du vote**.

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir **élire un Président de séance**.

A l'unanimité, le Conseil municipal désigne Monsieur Olivier Fort comme Président de séance pour cette affaire.

Le Maire passe à la présentation du Compte Administratif 2020, qui se résume comme suit :

	Section d'Investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes réalisées			
Dépenses réalisées			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Résultats de 2019 reportés	159 232,58 €		159 232,58 €
RESULTATS BRUT DE CLOTURE	+159 232,58 €		+ 159 232,58 €
Restes à réaliser reportés :			
Dépenses			
Recettes			
<i>Soldes des restes à réaliser</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTATS NETS DE CLOTURE	+ 159 232,58 €	+ 0,00 €	+ 159 232,58 €

Le compte administratif 2020 de la Zone d'Activités Economique Verger Hémery fait état d'aucune exécution, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement, et il n'y a pas eu de restes à réaliser constatés au 31/12/2020.

La Commission « Finances et Affaires générales » a émis un avis favorable sur cette affaire, lors de la séance du 16 avril 2021.

Après sa présentation, le Maire demande au Président de séance, Monsieur Olivier Fort – 1^{er} Adjoint, de bien vouloir soumettre au Conseil Municipal le vote du Compte Administratif 2020 de la ZAE et, quitte la salle.

**Le Conseil Municipal,
 Réuni sous la présidence de M. Olivier FORT, 1^{er} Adjoint au Maire,
 après délibération, à l'unanimité, décide :**

- D'approuver le Compte Administratif 2020 de la Zone d'Activités Economique Verger Hémery, tel qu'exposé ci avant ;

- D'approuver le résultat brut d'exploitation de 2020 arrêtés à 0 € ;
- D'approuver le solde d'exécution de la section d'investissement arrêté à 159 232,58 € ;
- D'autoriser le Maire à signer tout document s'y rapportant.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,


Serge Hoareau

Le présent document est certifié exécutoire,
compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture, le
et de sa publication en Mairie, le